Devoir surveillé – accords et homophones : accord du verbe, participe passé, homophones, adverbes en -ment — niveau ★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 5e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Étude d'un texte — La fête du village *(5 pts)*

Lis ce texte, puis réponds aux questions en justifiant.
(1) Chaque été, les habitants de mon village organisent une fête sur la place. (2) Ma tante, qui tient la buvette depuis vingt ans, sert patiemment les clients. (3) Les guirlandes que les enfants ont accrochées la veille brillent au-dessus des tables. (4) « Une crêpe ! » réclament les plus petits. (5) Ceux qui ont oublié leur gobelet en achètent un à la buvette. (6) À minuit, on tire le feu d'artifice : nous l'avons attendu toute la soirée.

a) Phrases 1 et 4 : donne le sujet de « organisent » et celui de « réclament ». Pour chacun, explique ce qui pourrait tromper.

b) Phrase 2 : explique la terminaison de « sert », puis l'orthographe de « patiemment ».

c) Phrase 3 : donne le sujet de « ont accrochées » et celui de « brillent », puis justifie l'accord du participe « accrochées ».

d) Phrase 5 : donne la classe grammaticale de « Ceux » et de « leur », en prouvant chacune par un test ; explique aussi pourquoi « oublié » ne s'accorde pas.

e) Phrase 6 : « l' » est un COD placé avant le verbe ; pourquoi « attendu » ne prend-il pourtant ni e ni s ? Donne aussi la classe de « toute » et justifie sa forme.

Exercice 2 – Corriger une copie *(4 pts)*

Voici quatre phrases de la rédaction d'Adam. Chacune contient **deux erreurs** (accord, homophone ou adverbe). Recopie chaque mot faux, corrige-le et justifie la correction.

a) « Samedi, mes cousines sont venu à la maison et ma mère leurs a préparé une tarte. »

b) « La tarte qu'elles ont dévoré était délicieuse ; elles riaient constament. »

c) « Chacune de mes cousines voulaient la dernière part et la demandait gentillement. »

d) « Finalement, s'est Inès qui la eue. »

Exercice 3 – Qui a raison ? *(4 pts)*

Deux élèves ont écrit la même phrase de deux façons. Dis qui a raison et justifie avec la règle (attention : il arrive que chacun ait raison sur un point).

a) Tom : « Mes tantes ? Je leurs ai envoyées des cartes postales. » — Zoé : « Mes tantes ? Je leur ai envoyé des cartes postales. »

b) Malik : « Le maire ou son adjoint remettront la coupe au vainqueur. » — Jade : « Le maire ou son adjoint remettra la coupe au vainqueur. »

c) Sami : « Le chat de mes voisines se sont cachées sous la voiture. » — Nour : « Le chat de mes voisines s'est caché sous la voiture. »

d) Inès : « Ces chansons, elle les a apprises facilement et les chante courament. » — Noé : « Ces chansons, elle les a appris facilement et les chante couramment. »

Exercice 4 – Adverbe ou pas ? *(4 pts)*

Donne la classe grammaticale de chaque mot souligné et justifie. Pour un adverbe, donne l'adjectif de départ et la règle de formation ; pour un participe passé, justifie son accord.

a) Les maçons <u>cimentent</u> le mur <u>soigneusement</u>.

b) Le <u>campement</u> des scouts a été <u>installé</u> <u>récemment</u>.

c) Mes sœurs <u>fréquentent</u> <u>assidûment</u> la médiathèque.

d) <u>Évidemment</u>, <u>ce</u> <u>vêtement</u> est trop grand pour toi.

Exercice 5 – Écrire sous contraintes *(3 pts)*

Écris chaque phrase demandée, puis souligne les mots qui respectent la contrainte.

a) Une phrase dont le sujet commence par « Chacun des… » et qui contient un adverbe formé sur un adjectif en -ant.

b) Une phrase qui contient « leur » pronom, « leurs » déterminant et le pronom « ceux ».

c) Une phrase dans laquelle un participe passé employé avec avoir s'accorde avec « que », et un autre participe employé avec avoir reste invariable.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).